
FAIRFAX INDIA

FAIRFAX INDIA HOLDINGS CORPORATION



RAPPORT INTERMÉDIAIRE

Pour le semestre clos
le 30 juin 2015

ÉTATS CONSOLIDÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE*Au 30 juin 2015 et au 31 décembre 2014**(non audité; en dollars américains)*

	Notes	30 juin 2015	31 décembre 2014
Actif			
Trésorerie	5	9 584 775	234 732
Placements	5, 9	980 806 427	-
Produits d'intérêts		17 831 249	-
Autres actifs		152 114	-
		1 008 374 565	234 732
Actifs d'impôt différé	8	1 824 673	-
		1 010 199 238	234 732
Passif			
Charges à payer		374 645	-
Impôts à payer	8	1 161 230	-
Montant à payer à des parties liées	10	770 997	234 722
		2 306 872	234 722
Capitaux propres			
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires		1 007 892 366	10
Total des capitaux propres		1 007 892 366	10
		1 010 199 238	234 732

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT NET*Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015**(non audité; en dollars américains, sauf les montants par action)*

	<u>Notes</u>	<u>Deuxième trimestre</u>	<u>Premier semestre</u>
Produits des activités ordinaires			
Produits d'intérêts		13 900 284	18 800 951
Pertes nettes réalisées sur placements		(569 238)	(521 589)
Pertes nettes latentes sur placements		(12 112 321)	(13 158 810)
Profits de change nets		48 303	348 530
		<u>1 267 028</u>	<u>5 469 082</u>
Charges			
Frais de placement et de consultation	10	1 233 677	2 089 178
Frais généraux et frais d'administration	12	1 253 331	1 841 478
		<u>2 487 008</u>	<u>3 930 656</u>
Résultat avant impôts		(1 219 980)	1 538 426
Charge (recouvrement) d'impôt	8	964 581	(291 728)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires		<u>(2 184 561)</u>	<u>1 830 154</u>
Résultat net par action	7	(0,02) \$	0,02 \$
Actions en circulation (moyenne pondérée)	7	106 678 879	89 215 969

Se reporter aux notes annexes.

ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT GLOBAL*Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Deuxième trimestre</u>	<u>Premier semestre</u>
Résultat net	(2 184 561)	1 830 154
Autres éléments du résultat global , déduction faite de l'impôt sur le résultat de néant		
Élément pouvant être ultérieurement reclassé en résultat net		
Pertes de change latentes liées aux établissements à l'étranger	<u>(12 832 129)</u>	<u>(19 763 130)</u>
Résultat global attribuable aux actionnaires ordinaires	<u><u>(15 016 690)</u></u>	<u><u>(17 932 976)</u></u>

Se reporter aux notes annexes.

ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES*Pour le semestre clos le 30 juin 2015**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Actions à droit de vote subalterne</u>	<u>Actions à droit de vote multiple</u>	<u>Résultat non distribué</u>	<u>Cumul des autres éléments du résultat global</u>	<u>Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax India</u>
Solde au 1^{er} janvier 2015	-	10	-	-	10
Résultat net pour la période	-	-	1 830 154	-	1 830 154
Pertes de change latentes liées aux établissements à l'étranger	-	-	-	(19 763 130)	(19 763 130)
Émission d'actions, déduction faite des frais d'émission	725 825 342	299 999 990	-	-	1 025 825 332
Solde au 30 juin 2015	<u>725 825 342</u>	<u>300 000 000</u>	<u>1 830 154</u>	<u>(19 763 130)</u>	<u>1 007 892 366</u>

Se reporter aux notes annexes.

TABLEAUX CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE*Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015**(non audité; en dollars américains)*

	<u>Notes</u>	<u>Deuxième trimestre</u>	<u>Premier semestre</u>
Activités d'exploitation			
Résultat net		(2 184 561)	1 830 154
Amortissement de l'escompte sur obligations, montant net		(156 832)	(165 444)
Pertes nettes réalisées sur placements		569 238	521 589
Profits de change nets réalisés		(48 303)	(348 530)
Pertes nettes latentes sur placements		12 112 321	13 158 810
Achats de placements		(83 736 112)	(1 105 629 183)
Ventes de placements		54 720 200	89 009 059
Variations des actifs et des passifs d'exploitation			
Intérêts à recevoir		(10 269 461)	(15 161 517)
Impôts à payer		592 866	1 161 230
Impôts différés	8	-	(1 824 673)
Autres		333 612	1 107 064
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		<u>(28 067 032)</u>	<u>(1 016 341 441)</u>
Activités de financement			
Actions à droit de vote subalterne			
Émissions		-	766 788 790
Frais d'émission		(2 624 000)	(40 963 448)
Actions à droit de vote multiple			
Émissions		-	299 999 990
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		<u>(2 624 000)</u>	<u>1 025 825 332</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie		<u>(30 691 032)</u>	<u>9 483 891</u>
Trésorerie à l'ouverture de la période		40 392 368	234 732
Conversion de monnaies étrangères		(116 561)	(133 848)
Trésorerie à la clôture de la période		<u>9 584 775</u>	<u>9 584 775</u>
Intérêts (payés) reçus à l'égard de titres			
Intérêts reçus		3 745 483	3 745 483
Intérêts liés à l'achat ou à la vente de titres		209 635	(2 958 563)
Impôts payés		351 649	351 649

Se reporter aux notes annexes.

Table des matières des notes annexes

1. Activités de l'entreprise	7
2. Mode de présentation	7
3. Résumé des principales méthodes comptables	7
4. Estimations comptables et jugements cruciaux	8
5. Trésorerie et placements	8
6. Total des capitaux propres	9
7. Résultat par action	9
8. Impôt sur le résultat	10
9. Gestion des risques financiers	11
10. Transactions entre parties liées	12
11. Information sectorielle	13
12. Frais généraux et frais d'administration	13
13. Événements postérieurs à la date de clôture	13

Notes annexes

Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2015

(non audité; en dollars américains, sauf les montants par action)

1. Activités de l'entreprise

Fairfax India Holdings Corporation (« la Société » ou « Fairfax India ») est une société de portefeuille. Son objectif de placement est d'obtenir une croissance à long terme du capital, tout en préservant le capital, en investissant, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, dans des actions et des instruments de créance de sociétés ouvertes et fermées en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent principalement leurs activités en Inde ou dont les clients et les fournisseurs y sont établis ou en dépendent (les « placements indiens »). La Société fait pratiquement tous ses placements directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, soit actuellement FIH Mauritius Investments Ltd (« MI Co ») et FIH Private Investments Ltd (« MI Sub »).

Au début de 2015, Fairfax India a procédé à un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») parallèle à deux placements privés qui ont été suivis de l'exercice d'une option de surallocation par les preneurs fermes (collectivement « le PAPE et les placements privés ») et en a dégagé un produit brut d'environ 1,06 G\$ (produit net de 1,02 G\$). Les actions à droit de vote subalterne de la Société ont commencé à être négociées le 30 janvier 2015 à la Bourse de Toronto (la « TSX ») sous le symbole « FIH.U ».

Fairfax Financial Holdings Limited (« Fairfax ») a pris l'initiative de créer la Société. Elle est la société mère ultime de Fairfax India et son administrateur. Fairfax est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, est engagée dans l'assurance et la réassurance incendie, accidents et risques divers et la gestion de placements. Fairfax est cotée à la TSX sous le symbole « FFH » depuis plus de 25 ans.

Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (le « conseiller en placements »), filiale entièrement détenue de Fairfax et gestionnaire de portefeuille inscrit dans la province d'Ontario, est le conseiller en placements de la Société et de ses filiales et a la responsabilité de l'impartition et des services-conseils à l'égard de tous les placements de la Société et de ses filiales.

La Société est constituée en vertu d'une loi fédérale et domiciliée en Ontario, au Canada. L'établissement principal de la Société, de Fairfax et du conseiller en placements est situé au 95 Wellington Street West, Suite 800, Toronto, Ontario M5J 2N7.

2. Mode de présentation

Les présents états financiers consolidés intermédiaires de la Société pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015 ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et applicables à l'établissement des états financiers intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale IAS 34 *Information financière intermédiaire*. Certaines informations incluses habituellement dans les états financiers consolidés annuels établis selon les IFRS publiées par l'IASB ont donc été omises ou résumées. Les présents états financiers consolidés intermédiaires doivent être lus en parallèle avec les états financiers consolidés annuels de la Société pour la période du 25 novembre 2014 (date de la constitution) au 31 décembre 2014, qui ont été établis conformément aux IFRS publiées par l'IASB.

La publication des présents états financiers consolidés intermédiaires a été approuvée par le conseil d'administration de la Société le 30 juillet 2015.

3. Résumé des principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées à l'établissement des présents états financiers consolidés intermédiaires sont celles qui ont été énoncées dans les états financiers consolidés de la Société pour la période close le 31 décembre 2014, établis selon les IFRS publiées par l'IASB. Ces méthodes comptables et méthodes de calcul ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées.

Nouvelles prises de position en comptabilité publiées, mais non encore entrées en vigueur

La Société évalue actuellement l'incidence que pourraient avoir les prises de position en comptabilité qui suivent sur ses états financiers consolidés :

Améliorations annuelles des IFRS liées au cycle 2012-2014

En septembre 2014, l'IASB a publié un nombre restreint de modifications dans le but de clarifier les exigences de quatre normes IFRS. Ces modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2016 et devront être appliquées rétrospectivement.

IFRS 9 Instruments financiers (« IFRS 9 »)

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale d'IFRS 9, qui remplace la version 2010 d'IFRS 9 que la Société applique actuellement. Cette version intégrale est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée de manière rétrospective. Elle comprend des exigences relatives au classement et à l'évaluation des actifs et passifs financiers, un modèle fondé sur les pertes de crédit attendues qui remplace le modèle actuel de dépréciation fondé sur les pertes subies, ainsi que de nouvelles indications sur la comptabilité de couverture.

IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients (« IFRS 15 »)

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15, qui a introduit un modèle unique pour la comptabilisation des produits des activités ordinaires tirés de contrats avec des clients. La norme devrait entrer en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et doit être appliquée rétrospectivement.

4. Estimations comptables et jugements cruciaux

Pour préparer les états financiers consolidés intermédiaires de la Société, la direction a fait des estimations et formulé des jugements, dont les plus cruciaux sont abordés ci-dessous. Les estimations et les jugements sont continuellement évalués, et ils sont fondés sur l'expérience et sur d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs qui sont jugés raisonnables dans les circonstances.

Détermination du statut d'entité d'investissement

Une entité qui répond à la définition d'une entité d'investissement selon IFRS 10 *États financiers consolidés* (« IFRS 10 ») doit évaluer ses filiales à la juste valeur par le biais du résultat au lieu de les consolider (lorsque ces filiales ne fournissent pas des services à l'entité d'investissement).

Une entité d'investissement doit réunir les trois critères suivants : i) elle obtient des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs, à charge pour elle de leur fournir des services de gestion d'investissements; ii) elle déclare à ses investisseurs qu'elle a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement; et iii) elle évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

Une entité d'investissement doit aussi présenter les caractéristiques suivantes : elle détient des droits de propriété sous forme de titres de capitaux propres; elle a plus d'un investisseur et elle a des investisseurs qui ne sont pas des parties qui lui sont liées.

La Société a conclu qu'elle répondait à la définition d'une entité d'investissement selon IFRS 10.

Impôt sur le résultat

La réalisation des actifs d'impôt différé dépend du résultat imposable qui sera généré dans les territoires où les pertes fiscales et les différences temporaires donnant lieu à ces actifs se sont produites. Le fait de ne pas atteindre les niveaux de rentabilité prévus pourrait donner lieu à une réduction de valeur des actifs d'impôt différé de la Société si la réalisation de l'actif n'est plus probable.

La Société est assujettie à l'impôt sur le résultat au Canada, à Maurice et en Inde. Par ailleurs, la détermination, par la Société, de son passif ou de son actif d'impôt fait l'objet de contrôles par les autorités fiscales concernées. La Société estime que ses positions fiscales sont raisonnables, mais advenant des divergences d'interprétations avec les autorités fiscales ou advenant que le moment de la réalisation diffère des prévisions, la charge d'impôt pourrait augmenter ou diminuer au cours d'exercices futurs afin de refléter les faits réels. La Société peut compter sur du personnel spécialisé en fiscalité pour évaluer les conséquences fiscales d'une transaction ou d'un événement prévu et entreprendre la planification fiscale appropriée. La Société fait aussi appel au besoin à des professionnels fiscalistes indépendants. La loi de l'impôt de chacun des territoires dans lesquels la Société exerce ses activités est interprétée de manière à déterminer la charge ou le recouvrement d'impôt sur le résultat ainsi que le moment attendu du renversement des actifs et des passifs d'impôt différé.

Monnaie fonctionnelle

Les éléments présentés dans les états financiers des filiales de la Société sont évalués dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel ces entités exercent leurs activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en dollars américains, à savoir la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et la monnaie de présentation du groupe consolidé.

La Société a déterminé que la roupie indienne était la monnaie fonctionnelle de MI Co et MI Sub. Les résultats d'exploitation et la situation financière de MI Co et MI Sub sont convertis dans la monnaie de présentation de la manière suivante :

- Les actifs et les passifs sont convertis au cours de change de clôture en vigueur à la date de clôture;
- Les produits et les charges sont convertis au cours de change moyen de la période présentée (sauf si ce cours n'est pas une approximation raisonnable de l'effet cumulatif des cours en vigueur aux dates des transactions, auquel cas les produits et les charges sont convertis au cours en vigueur aux dates des transactions);
- Tous les écarts de change dégagés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, dans une composante distincte des capitaux propres.

5. Trésorerie et placements

Profil des échéances des titres à revenu fixe

Le tableau qui suit présente un résumé des obligations selon la date d'échéance contractuelle la plus rapprochée. Les dates d'échéance réelles peuvent différer des échéances indiquées ci-dessous en raison de l'existence de clauses d'encaissement anticipé. Au 30 juin 2015, les obligations renfermant des clauses d'encaissement anticipé représentaient 169,6 M\$ de la juste valeur totale des obligations présentées dans le tableau ci-dessous.

	30 juin 2015	
	Coût amorti	Juste valeur
Échéant dans un an à cinq ans	243 404 523	239 661 958
Échéant dans plus de cinq ans mais moins de 10 ans	318 918 114	312 752 514
Échéant dans plus de 10 ans	112 971 704	110 306 527
	675 294 341	662 720 999

Informations concernant la juste valeur

Le tableau suivant présente l'utilisation par la Société de cours (niveau 1), de modèles d'évaluation faisant appel à des données de marché observables (niveau 2) et de modèles d'évaluation ne faisant pas appel à des données de marché observables (niveau 3) comme données d'entrée pour l'évaluation des titres et des contrats dérivés, par type d'émetteur :

	30 juin 2015			31 décembre 2014				
	Cours (niveau 1)	Autres données de marché observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs	Cours (niveau 1)	Autres données de marché observables importantes (niveau 2)	Données non observables importantes (niveau 3)	Juste valeur totale des actifs
Trésorerie	9 584 775	-	-	9 584 775	234 732	-	-	234 732
Bons du Trésor américain	269 575 493	-	-	269 575 493	-	-	-	-
Obligations d'État – Inde	-	88 947 263	-	88 947 263	-	-	-	-
Obligations de sociétés indiennes	-	573 773 736	-	573 773 736	-	-	-	-
Fonds d'investissement ¹⁾	-	48 509 935	-	48 509 935	-	-	-	-
	279 160 268	711 230 934	-	990 391 202	234 732	-	-	234 732
	28,2 %	71,8 %	-	100,0 %	100,0 %	-	-	100,0 %

1) Ces placements sont évalués en utilisant principalement les états de l'actif net fournis par des tiers gestionnaires de fonds. Les justes valeurs utilisées pour calculer la valeur liquidative présentée dans ces états de l'actif net sont déterminées à l'aide des cours des actifs sous-jacents et, dans une moindre mesure, à l'aide de données d'entrée observables, lorsque celles-ci sont disponibles, et de données d'entrée non observables, de concert avec des modèles d'évaluation reconnus dans le secteur, lorsque cela est requis. Les parts des fonds sont rachetables quotidiennement.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur sont considérés comme ayant été effectués à l'ouverture de la période de présentation de l'information financière dans laquelle le transfert a été établi.

6. Total des capitaux propres

Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Fairfax India

Capital autorisé

Le capital social autorisé de la Société est constitué : i) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote multiple qui ne peuvent être émises qu'en faveur de Fairfax ou de ses entreprises affiliées; ii) d'un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne; et iii) d'un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en séries. À moins que ne le prévoient des droits spéciaux ou des restrictions associés à une série d'actions privilégiées émise de temps à autre, les actions privilégiées ne confèrent pas à leurs détenteurs le droit de voter aux assemblées des actionnaires de la Société.

Capital émis

Le tableau suivant présente le nombre d'actions en circulation :

	2015		
	Actions à droit de vote subalterne	Actions à droit de vote multiple	Actions ordinaires en circulation
Solde au 1 ^{er} janvier	-	1	1
Émissions	76 678 879	29 999 999	106 678 878
Solde au 30 juin	76 678 879	30 000 000	106 678 879

7. Résultat par action

Le résultat net par action dans le tableau suivant est calculé en fonction du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation :

	Deuxième trimestre 2015	Premier semestre 2015
Résultat net attribuable aux actionnaires de Fairfax India – de base	(2 184 561)	1 830 154
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation – de base	106 678 879	89 215 969
Résultat net par action ordinaire	(0,02) \$	0,02 \$

8. Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de la Société pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015 est présentée dans le tableau suivant :

	<u>Deuxième trimestre 2015</u>	<u>Premier semestre 2015</u>
Impôt exigible		
Charge d'impôt exigible pour l'exercice écoulé	964 581	1 532 945
Impôt différé		
Naissance et renversement des différences temporaires	-	(1 824 673)
Charge (recouvrement) d'impôt	964 581	(291 728)

Une partie importante du résultat avant impôt de la Société est réalisée à l'extérieur du Canada. Les taux d'impôt prévus par la loi à l'extérieur du Canada diffèrent généralement du taux d'impôt prévu par la loi au Canada (et l'écart peut être important).

Le résultat avant impôt de la Société et la charge d'impôt connexe, par pays, pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015 sont présentés dans les tableaux suivants :

	<u>Deuxième trimestre 2015</u>		
	<u>Canada</u>	<u>Maurice</u>	<u>Total</u>
Résultat avant impôt sur le résultat	(1 474 318)	254 338	(1 219 980)
Charge d'impôt	-	964 581	964 581
Résultat net	(1 474 318)	(710 243)	(2 184 561)

	<u>Premier semestre 2015</u>		
	<u>Canada</u>	<u>Maurice</u>	<u>Total</u>
Résultat avant impôt sur le résultat	(2 405 675)	3 944 101	1 538 426
Charge (recouvrement) d'impôt	(1 824 673)	1 532 945	(291 728)
Résultat net	(581 002)	2 411 156	1 830 154

Le rapprochement de la charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada et du recouvrement d'impôt au taux d'impôt effectif dans les états financiers consolidés pour le trimestre clos le 30 juin 2015 est présenté dans le tableau suivant :

	<u>Deuxième trimestre 2015</u>	<u>Premier semestre 2015</u>
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5 %	26,5 %
Charge d'impôt au taux d'impôt prévu par la loi au Canada	(322 062)	407 683
Bénéfice généré à l'extérieur des territoires sous juridiction locale	487 758	487 758
Variation des avantages ou pertes fiscaux non comptabilisés et des différences temporaires	3 559 178	3 559 178
Effet du change	(884 599)	(2 468 995)
Autres, y compris les différences permanentes	(1 875 694)	(2 277 352)
Charge (recouvrement) d'impôt	964 581	(291 728)

L'écart de taux d'imposition sur le bénéfice généré à l'extérieur du Canada rend compte principalement du revenu de placement assujéti à l'impôt sur le résultat en Inde et à Maurice.

La variation des avantages ou pertes fiscaux non comptabilisés et des différences temporaires reflète principalement les actifs d'impôt différé au Canada totalisant 3,6 M\$ qui n'ont pas été comptabilisés par la Société étant donné que les pertes avant impôt s'y rapportant ne répondaient pas aux critères permettant de les comptabiliser selon les IFRS.

L'effet du change est essentiellement celui de la fluctuation de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain et à la roupie indienne, la Société calculant son passif lié à l'impôt sur les sociétés en dollars canadiens selon les exigences du fisc canadien, alors que la monnaie fonctionnelle de la Société et de ses filiales établies à Maurice (MI Co et MI Sub) est respectivement le dollar américain et la roupie indienne.

Le poste « Autres, y compris les différences permanentes » rend compte principalement de l'amortissement des frais d'émission liés au PAPE de la Société, qui sont des charges déductibles aux fins de la détermination de l'impôt au Canada, mais qui sont traitées comme une réduction permanente des capitaux propres selon les IFRS.

9. Gestion des risques financiers

La Société est exposée, de par ses activités, à certains risques financiers pendant ou à la fin de la période de présentation de l'information financière comme il est décrit ci-dessous.

Risque de marché

Risque de change

Les variations du change pourraient avoir une incidence importante sur l'actif net et le résultat net de la Société, car la majorité des éléments de l'actif et du résultat sont libellés dans une autre monnaie que le dollar américain, qui est la monnaie fonctionnelle de la société de portefeuille et la monnaie de présentation du groupe consolidé. La Société n'a pas mis en place de couverture relativement au risque de change auquel elle est exposée.

La ventilation de l'exposition au risque de change de la Société (en dollars américains) est la suivante :

	30 juin 2015			Total
	Trésorerie	Placements	Intérêts à recevoir	
Dollars canadiens	41 665	-	-	41 665
Roupiées indiennes	3 269 925	662 720 999	17 831 249	683 822 173
Roupiées mauriciennes	193 598	-	-	193 598
Total	3 505 188	662 720 999	17 831 249	684 057 436

Risque de taux d'intérêt

Les variations des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence importante sur l'actif net et la rentabilité de la Société. Le conseiller en placements et Fairfax surveillent de près les taux d'intérêt en Inde et l'effet que pourraient avoir les fluctuations des taux d'intérêt sur le portefeuille de placements de la Société.

Le tableau qui suit illustre l'incidence éventuelle des variations des taux d'intérêt sur le portefeuille de titres à revenu fixe de la Société, selon des déplacements parallèles à la hausse ou à la baisse de 200 points de base, par tranche de 100 points de base. Cette analyse a été effectuée pour chaque titre pris individuellement, l'incidence d'une variation hypothétique étant calculée après impôt. La Société est aussi exposée au risque indirect de taux d'intérêt du fait de fonds d'investissement ayant une juste valeur de 48,5 M\$ au 30 juin 2015, dans la mesure où les fonds ont investi dans des titres de créance.

	30 juin 2015		
	Juste valeur du portefeuille de titres à revenu fixe	Incidence d'une variation hypothétique sur le résultat net (en \$)	Variation hypothétique de la juste valeur (en %)
Variation des taux d'intérêt			
Hausse de 200 points de base	602 835 219	(44 015 974)	(9,0) %
Hausse de 100 points de base	634 076 272	(21 053 800)	(4,3) %
Aucune variation	662 720 999	-	-
Baisse de 100 points de base	709 414 225	34 319 596	7,0 %
Baisse de 200 points de base	755 050 724	67 862 422	13,9 %

Certaines faiblesses sont inhérentes à la méthode d'analyse présentée ci-dessus. Les calculs des effets prospectifs des fluctuations hypothétiques des taux d'intérêt sont fondés sur de nombreuses hypothèses, y compris le maintien du niveau et de la composition des titres à revenu fixe à la date indiquée, et ils ne devraient pas être considérés comme étant indicatifs des résultats futurs. Les valeurs réelles pourraient différer des valeurs projetées advenant un changement de la conjoncture du marché par rapport aux hypothèses utilisées pour calculer la juste valeur des titres individuels. Ces variations comprennent des déplacements non parallèles de la structure à terme des taux d'intérêt et un changement des écarts de crédit des émetteurs individuels.

Risque de crédit

Le risque de crédit provient des placements et des soldes de trésorerie. La trésorerie est détenue auprès d'institutions financières dont la qualité de crédit est élevée. Au 30 juin 2015, la Société avait investi dans des titres auxquels avait été décernée la note « qualité investissement » ou une note plus élevée par une agence de notation désignée (DBRS Limited, Standard & Poor's Ratings Service (« S&P »), Fitch Inc. et Moody's Investors Service Inc. (« Moody's »)) ou par des filiales ou des entreprises affiliées d'une telle agence. Le portefeuille de placements de la Société comprend des bons du Trésor américain notés Aaa par Moody's et AA+ par S&P, des obligations d'État de l'Inde notées Baa3 par Moody's et BBB par S&P, des obligations de sociétés indiennes notées AAA par des filiales d'une agence de notation désignée et des fonds d'investissement non notés.

La juste valeur de chacune de ces catégories de placements est présentée dans le tableau suivant :

	<u>30 juin 2015</u>
Bons du Trésor américain	269 575 493
Obligations d'État – Inde	88 947 263
Obligations de sociétés indiennes	573 773 736
Fonds d'investissement	48 509 935
Total	<u>980 806 427</u>

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier. La Société gère son exposition au risque de liquidité en conservant suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour permettre le règlement des transactions à l'échéance.

Risque de concentration

Les placements de la Société sont concentrés principalement en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent leurs activités principalement en Inde ou qui dépendent essentiellement de ce pays. La valeur de marché des placements de la Société, le bénéfice dégagé par la Société et la performance de cette dernière sont particulièrement vulnérables à l'évolution du contexte économique, aux fluctuations des taux d'intérêt et à l'évolution du cadre réglementaire en Inde. Une évolution défavorable du contexte économique, des taux d'intérêt ou du cadre réglementaire en Inde pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités de la Société, ses flux de trésorerie, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Les placements en Inde et les placements aux États-Unis du portefeuille de la Société se composent de ce qui suit :

	<u>30 juin 2015</u>		
	<u>Inde</u>	<u>États-Unis</u>	<u>Total</u>
Bons du Trésor américain	-	269 575 493	269 575 493
Obligations d'État – Inde	88 947 263	-	88 947 263
Obligations de sociétés indiennes	573 773 736	-	573 773 736
Fonds d'investissement	48 509 935	-	48 509 935
Total	<u>711 230 934</u>	<u>269 575 493</u>	<u>980 806 427</u>

Gestion du capital

Le capital de la Société est composé des capitaux propres attribuables à ses actionnaires. L'objectif de gestion du capital de la Société est de préserver sa capacité de poursuivre ses activités afin de dégager un rendement pour ses actionnaires et de conserver la structure du capital la plus efficace pour réduire le coût du capital. La Société recherche les occasions d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque intéressants, mais elle tiendra compte à tout moment des risques de perte et cherchera à réduire au minimum les pertes en capital.

10. Transactions entre parties liées

Montants à payer à des parties liées

Au 30 juin 2015, les montants à payer à des parties liées comprenaient un montant de 338 924 \$ au titre de certaines dépenses payées par Fairfax pour le compte de Fairfax India, ainsi qu'un montant de 11 348 \$ à payer à une société affiliée à Fairfax au titre de services de soutien en matière de technologie de l'information.

Convention sur les services de conseils en placements

Le 30 janvier 2015, la Société et ses filiales ont conclu, avec Fairfax et le conseiller en placements, une convention visant la prestation de services d'administration et de conseils en placements à la Société (la « convention sur les services de conseils en placement »). À titre de rémunération pour la prestation de ces services, la Société verse des frais de placement et de consultation et, s'il y a lieu, une commission en fonction du rendement. Ces éléments de rémunération sont établis par rapport à la valeur liquidative de la Société. Selon la convention sur les services de conseils en placement, la valeur liquidative à une date donnée est calculée en retranchant la valeur comptable totale des passifs de la Société de la juste valeur totale des actifs de la Société à cette date.

Frais de placement et de consultation

Les frais annuels de placement et de consultation sont de 0,5 % de la valeur des capitaux non déployés et de 1,5 % de la valeur liquidative diminuée de la valeur des capitaux non déployés.

La Société a déterminé que, pour le premier semestre de 2015, tous les actifs sont des capitaux non déployés et que les honoraires annuels de 0,5 % sont payables sur la valeur liquidative et seulement pour la période du 30 janvier 2015 (date du PAPE et des placements privés) au 30 juin 2015. Pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015, des frais de placement et de consultation d'un montant respectif de 1 233 677 \$ et de 2 089 178 \$ ont été inscrits. Au 30 juin 2015, les montants à payer à des parties liées comprenaient un montant de 420 725 \$ représentant les frais de placement et de consultation de juin.

Commission en fonction du rendement

La commission en fonction du rendement porte sur la période du 30 janvier 2015 au 31 décembre 2017 et sur chaque période de trois années consécutives par la suite, et elle est correspond, sur une base cumulative, à 20 % de toute augmentation de la valeur liquidative (y compris les distributions) supérieure à une augmentation annuelle de 5 %. La Société a déterminé que la commission en fonction du rendement ne s'appliquait pas pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015.

Rémunération de la direction

Aux termes de la convention sur les services de conseils en placement, Fairfax doit fournir un chef de la direction, un chef des finances et un secrétaire général à la Société. Tant que la convention sur les services de conseils en placement demeure en vigueur, tous les éléments composant la rémunération du chef de la direction, du chef des finances et du secrétaire général sont pris en charge par Fairfax.

11. Information sectorielle

Un secteur d'activité est un groupe d'actifs et d'activités servant à fournir des produits ou des services et qui sont exposés à des risques et à des avantages différents de ceux auxquels sont exposés les autres secteurs d'activité. Un secteur géographique vise à fournir des produits ou des services dans un contexte économique en particulier qui est exposé à des risques et à des avantages différents de ceux auxquels sont exposés des secteurs exerçant des activités dans d'autres contextes économiques.

La Société a conclu que Fairfax India est exploitée dans un seul secteur d'activité et un seul secteur géographique, celui d'investir en Inde.

12. Frais généraux et frais d'administration

La ventilation des frais généraux et frais d'administration pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015 est la suivante :

	Deuxième trimestre 2015	Premier semestre 2015
Frais de courtage	653 444	984 483
Honoraires professionnels – services d'audit, services juridiques et services de fiscalité	199 051	278 764
Salaires et avantages du personnel	75 960	112 037
Frais d'administration	94 147	235 465
Autres	230 729	230 729
	1 253 331	1 841 478

13. Événements postérieurs à la date de clôture

IIFL Holdings Limited

Le 13 juillet 2015, la Société a annoncé une offre ouverte visant l'acquisition d'un maximum d'environ 83 128 852 actions d'IIFL Holdings Limited (« IIFL »), anciennement India Infoline Limited, au prix de 195 INR par action (soit environ 3,07 \$ US par action), ce qui ne comprend pas les actions déjà détenues par Fairfax et ses sociétés affiliées, conformément aux règlements de la commission des valeurs mobilières de l'Inde s'appliquant aux acquisitions importantes et aux prises de contrôle (l'« offre »). Si l'offre est acceptée intégralement, Fairfax India, conjointement avec certaines de ses sociétés affiliées, acquerra 26 % des actions en circulation d'IIFL pour une contrepartie en trésorerie totale de 16,2 G INR (soit environ 255 M\$ US). La clôture de la transaction devrait avoir lieu plus tard cette année, sous réserve de l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation de l'Inde.

National Collateral Management Services Limited

Le 20 juillet 2015, la Société a convenu d'acquérir environ 74 % de National Collateral Management Services Limited pour une contrepartie totale de 8,1 G INR (soit environ 126 M\$ US). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2015.

Table des matières du rapport de gestion

Notes du rapport de gestion	15
Expansion des activités	15
Objectifs de la Société	16
Résultats d'exploitation	17
Résumé de l'état consolidé de la situation financière	17
Gestion des risques financiers	18
Situation de trésorerie et sources de financement	18
Transactions entre parties liées	19
Données sur les actions en circulation	19
Obligations contractuelles	19
Énoncés prospectifs	19

Rapport de gestion (au 30 juillet 2015)

(En millions de dollars US, sauf les montants par action et sauf indication contraire. Certains totaux pourraient ne pas être exacts en raison de l'arrondissement des chiffres.)

Notes du rapport de gestion

- 1) Le lecteur du rapport de gestion est prié de consulter les notes annexes aux états financiers consolidés intermédiaires pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015 ainsi que les états financiers audités de la Société et les notes annexes pour la période close le 31 décembre 2014. Des renseignements additionnels sur les documents déposés par la Société, y compris la notice annuelle de la Société pour la période close le 31 décembre 2014, sont disponibles sur le site de SEDAR, à www.sedar.com.
- 2) Le rapport de gestion fait mention de la valeur liquidative et de la valeur liquidative par action, qui sont toutes deux des mesures non conformes aux IFRS. La valeur liquidative à une date donnée est obtenue en retranchant la valeur comptable totale des passifs de la Société de la juste valeur totale des actifs de la Société à cette date. La valeur liquidative par action est obtenue en divisant la valeur liquidative par le nombre total d'actions ordinaires de la Société en circulation à cette date. La valeur liquidative par action est égale à la valeur comptable par action.

Expansion des activités

Fairfax Financial Holdings Limited (« Fairfax ») a pris l'initiative de créer la Société. Elle est la société mère ultime de Fairfax India et son administrateur. Fairfax est une société de portefeuille qui, par l'entremise de ses filiales, est engagée dans l'assurance et la réassurance incendie, accidents et risques divers et la gestion de placements. Fairfax est cotée à la TSX sous le symbole « FFH » depuis plus de 25 ans.

Hamblin Watsa Investment Counsel Ltd. (le « conseiller en placements »), filiale entièrement détenue de Fairfax et gestionnaire de portefeuille inscrit dans la province d'Ontario, est le conseiller en placements de la Société et de ses filiales et a la responsabilité de l'impartition et des services-conseils à l'égard de tous les placements de la Société et de ses filiales.

Au début de 2015, la Société a réalisé un premier appel public à l'épargne (« PAPE ») de 50 000 000 d'actions à droit de vote subalterne au prix de 10,00 \$ l'action, soit un produit brut de 500 M\$. Les actions à droit de vote subalterne ont commencé à être négociées à la TSX sous le symbole « FIH.U » le 30 janvier 2015. Parallèlement au PAPE, la Société a émis en faveur de Fairfax et de ses entreprises affiliées 30 000 000 d'actions à droit de vote multiple de la Société dans le cadre d'un placement privé, pour un produit brut d'environ 300 M\$. De plus, parallèlement à la clôture du PAPE, la Société a émis 20 578 947 actions à droit de vote subalterne dans le cadre d'un placement privé, pour un produit brut d'environ 200 M\$. Le produit brut combiné du PAPE et des placements privés a totalisé environ 1,0 G\$.

Le 10 février 2015, un groupe de preneurs fermes a exercé son option de surallocation dans le cadre du PAPE et la Société a émis 6 099 932 actions à droit de vote subalterne additionnelles au prix de 10,00 \$ l'action, soit un produit brut total d'environ 61 M\$. L'exercice de l'option de surallocation a fait augmenter le produit brut total combiné du PAPE et des placements privés (« le PAPE et les placements privés »), le portant à environ 1,06 G\$ (produit net de 1,02 G\$ après frais d'émission et charges).

Acquisitions

Acquisitions postérieures au 30 juin 2015

IIFL Holdings Limited

Le 13 juillet 2015, la Société a annoncé une offre ouverte visant l'acquisition d'un maximum d'environ 83 128 852 actions d'IIFL Holdings Limited (« IIFL »), anciennement India Infoline Limited, au prix de 195 INR par action (soit environ 3,07 \$ US par action), ce qui ne comprend pas les actions déjà détenues par Fairfax et ses sociétés affiliées, conformément aux règlements de la commission des valeurs mobilières de l'Inde s'appliquant aux acquisitions importantes et aux prises de contrôle (l'« offre »). Si l'offre est acceptée intégralement, Fairfax India, conjointement avec certaines de ses sociétés affiliées, acquerra 26 % des actions en circulation d'IIFL pour une contrepartie en trésorerie totale de 16,2 G INR (soit environ 255 M\$ US). La clôture de la transaction devrait avoir lieu plus tard cette année, sous réserve de l'obtention de l'approbation des autorités de réglementation de l'Inde.

IIFL est une société de portefeuille diversifiée située en Inde et spécialisée dans les services financiers, notamment le financement non bancaire, le financement immobilier, la gestion de patrimoine, les services bancaires de détail, les actions aux institutions, les services bancaires d'investissement et la distribution d'assurances.

National Collateral Management Services Limited

Le 20 juillet 2015, la Société a convenu d'acquérir environ 74 % de National Collateral Management Services Limited (« NCML ») pour une contrepartie totale de 8,1 G INR (soit environ 126 M\$ US). La clôture de la transaction devrait avoir lieu au troisième trimestre de 2015.

NCML est la plus importante société privée d'entreposage de produits agricoles en Inde. Elle est bien placée pour tirer avantage du potentiel considérable qu'offre le marché encore inexploité de l'entreposage de produits agricoles en Inde. NCML se positionne au centre de la chaîne de valeur agricole en proposant des solutions de bout en bout touchant aussi bien l'approvisionnement en grains que l'analyse et l'entreposage du grain et la gestion des stocks de grain donnés en garantie.

Objectifs de la Société

Objectif de placement

Fairfax India est une société de portefeuille de placements. Son objectif de placement est d'obtenir une croissance du capital à long terme tout en préservant le capital, en investissant, directement ou par l'intermédiaire de l'une de ses filiales entièrement détenues, dans des actions et des instruments de créance de sociétés ouvertes et fermées en Inde et dans des entreprises indiennes ou d'autres entreprises qui exercent principalement leurs activités en Inde ou dont les clients et les fournisseurs y sont établis ou en dépendent (les « placements indiens »).

Stratégie d'investissement

La Société investit dans des entreprises qui devraient bénéficier du contexte politique favorable aux entreprises de l'Inde, de la croissance de la classe moyenne de ce pays et des tendances démographiques qui devraient favoriser une forte croissance pendant plusieurs années. La Société est d'avis que les secteurs de l'économie indienne qui bénéficieront le plus de ces tendances favorables sont ceux des infrastructures, des services aux consommateurs, du commerce de détail et de l'exportation. La Société ne se bornera pas à investir uniquement dans ces secteurs et compte investir dans d'autres secteurs si l'occasion se présente.

La Société fait appel à Fairfax et au conseiller en placements, et elle compte profiter de leur expérience et de leur expertise.

La Société applique une approche prudente fondée sur des valeurs fondamentales pour trouver des entreprises indiennes de grande qualité (sociétés ouvertes et fermées). Cette approche vise à constituer une valeur comptable par action à long terme. La Société recherche les occasions d'obtenir des rendements ajustés en fonction du risque attrayants, mais elle tiendra compte à tout moment des risques de perte et cherchera à réduire au minimum les pertes en capital.

La Société entend faire des placements dans des sociétés en Inde en vue de devenir un partenaire stratégique participant à la croissance des activités. Le degré et la nature de cette relation stratégique varieront selon le placement. Cette relation pourrait comprendre un ou plusieurs des éléments suivants, si la Société les juge appropriés : i) droit de nommer ou de mettre en candidature des membres du conseil; ii) droit à titre d'observateur au conseil; iii) droit de regard sur le choix des membres de la direction; iv) prestation de services de gestion; et v) suivi et collaboration continus avec le conseil et la direction de l'entreprise faisant partie du portefeuille afin de s'assurer que la stratégie de la Société est mise en œuvre de façon conforme aux objectifs de placement de la Société et aux valeurs fondamentales de Fairfax (exprimés dans les principes directeurs de Fairfax qui figurent dans les rapports annuels publics de Fairfax).

Sélection des placements

La Société s'appuie principalement sur l'expertise du conseiller en placements et de ses entreprises affiliées pour identifier les investissements potentiels.

La liste de critères ci-dessous contient des exemples que la Société et le conseiller en placements jugent essentiels pour repérer des occasions de placement en Inde et faire des placements :

Valeur attrayante : L'approche prudente fondée sur des valeurs fondamentales de la Société l'amène à se concentrer sur des entreprises ayant des flux de trésorerie positifs et stables, qui peuvent être achetées à des multiples réduits. La Société n'investit pas dans des entreprises en démarrage ou dans des entreprises dont les plans d'affaires sont de nature spéculative.

Équipe de direction expérimentée et solide : La Société se concentre sur des entreprises dont les équipes de direction sont expérimentées et présentent une feuille de route solide sur une longue période. La Société exige généralement que les sociétés faisant partie du portefeuille aient mis en place, avant ou immédiatement après l'investissement par la Société, les mesures d'incitation voulues pour augmenter les bénéfices.

Solide position concurrentielle dans le secteur d'activité : La Société cherche à investir dans des sociétés qui sont chefs de file sur leur marché, ont une marque forte et sont bien placées pour profiter des occasions de croissance présentes dans l'économie indienne. La Société cherche aussi à investir dans des entreprises qui présentent d'importants avantages concurrentiels par rapport à leurs homologues et qui prennent les mesures nécessaires pour protéger leur part de marché et leur rentabilité.

Équipe de direction adoptant les valeurs de la Société : La Société, Fairfax et le conseiller en placements visent tous à observer les normes en matière de pratiques et de déontologie les plus rigoureuses. La Société impose aux équipes de direction de chacune de ses sociétés faisant partie du portefeuille de respecter la même norme en matière de pratiques d'affaires et de déontologie qu'elle et d'observer les valeurs fondamentales de la Société dont il est question ci-dessus.

Le conseiller en placements et ses entreprises affiliées procèdent à des contrôles diligents exhaustifs lorsqu'ils évaluent tout placement en Inde avant de recommander à la Société et à ses filiales de faire un placement. De tels contrôles comprennent des consultations auprès de membres du réseau de Fairfax composé d'équipes de direction actuelles et passées, de consultants, de concurrents, de preneurs fermes et de hauts dirigeants afin d'évaluer, entre autres, la dynamique du secteur d'activité, les qualités morales de l'équipe de direction et la viabilité du plan d'affaires.

Plus précisément, le contrôle diligent concernant une occasion d'investissement donnée comprend, si les circonstances l'exigent : i) un examen de l'information financière passée et prospective; ii) des visites sur place; iii) des entretiens avec des membres de la direction et du personnel, des clients et des fournisseurs; iv) un examen des contrats significatifs; v) des vérifications d'antécédents; et vi) des recherches concernant la direction, le secteur d'activité, les marchés, les produits et services et les concurrents de l'entreprise.

Restrictions concernant les placements

La Société ne procédera pas à un placement indien si, après prise en compte de ce placement, le montant total investi dans l'entreprise en question dépasse 20 % de l'actif total de la Société; la Société est toutefois autorisée à faire au plus deux placements indiens si, après prise en compte de chacun de ces placements, le montant total investi dans chacune des entreprises en question est inférieur ou égal à 25 % de l'actif total de la Société (la « restriction sur la concentration des placements »). La Société compte faire plusieurs placements différents dans le cadre de sa stratégie d'investissement prudente et, de ce fait, elle investira le produit net du PAPE et des placements privés dans au moins six placements indiens différents qui respectent la restriction sur la concentration des placements.

Résultats d'exploitation

Trimestre et semestre clos le 30 juin 2015

	Deuxième trimestre 2015	Premier semestre 2015
Produits d'intérêts	13 900 284	18 800 951
Pertes nettes latentes sur placements	(12 112 321)	(13 158 810)
Autres pertes	(520 935)	(173 059)
Total des charges	(2 487 008)	(3 930 656)
Résultat avant impôt sur le résultat	(1 219 980)	1 538 426
Charge (recouvrement) d'impôt	964 581	(291 728)
Résultat net	(2 184 561)	1 830 154

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015, Fairfax India a inscrit respectivement une perte nette de 2,2 M\$ et un bénéfice net de 1,8 M\$. La Société a enregistré des produits d'intérêts de 13,9 M\$ au deuxième trimestre de 2015 (18,8 M\$ pour le premier semestre) sur son portefeuille d'obligations de 662,7 M\$, qui est principalement libellé en roupies indiennes. Au deuxième trimestre, elle a inscrit des pertes nettes latentes sur placements de 12,1 M\$ (13,2 M\$ pour le premier semestre) qui sont surtout attribuables à des obligations de sociétés indiennes. Les autres pertes de 0,5 M\$ inscrites au deuxième trimestre (0,2 M\$ pour le premier semestre) ont trait à une perte réalisée à la vente de certaines obligations durant le trimestre.

Pour le deuxième trimestre de 2015, les charges ont totalisé 2,5 M\$ (3,9 M\$ pour le premier semestre) et étaient composées surtout de frais de placement et de consultation de 1,2 M\$ (2,1 M\$ pour le premier semestre), calculés en fonction de la valeur liquidative de Fairfax India et de commissions de courtage de 0,7 M\$ (1,0 M\$ pour le premier semestre).

La charge d'impôt de 1,0 M\$ inscrite pour le deuxième trimestre de 2015 diffère de la charge d'impôt sur le résultat qui serait établie en appliquant le taux d'impôt de la Société de 26,5 % prévu par la loi au Canada au bénéfice avant impôt de la Société, principalement en raison des fluctuations du change, de l'avantage non comptabilisé lié aux actifs d'impôt différé au Canada et du traitement fiscal des coûts financiers.

Résumé de l'état consolidé de la situation financière

	30 juin 2015
Actif total	1 010 199 238
Passif total	(2 306 872)
Capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires	1 007 892 366

Actif

La trésorerie de 9,6 M\$ inscrite au 30 juin 2015 comprend une combinaison de dollars américains et de monnaies étrangères (en dollars américains), comme suit :

	30 juin 2015
Dollars canadiens	41 665
Roupies indiennes	3 269 925
Roupies mauriciennes	193 598
Dollars américains	6 079 587
Total	9 584 775

Les placements de la Société totalisaient 980,8 M\$ au 30 juin 2015 et étaient composés de bons du Trésor américain (269,6 M\$), d'obligations de sociétés indiennes (573,8 M\$ ou 36,5 G INR), d'obligations d'État de l'Inde (88,9 M\$ ou 5,7 G INR) et de fonds d'investissement (48,5 M\$).

Les intérêts à recevoir de 17,8 M\$ au 30 juin 2015 sont principalement attribuables aux intérêts courus sur le portefeuille d'obligations d'État de l'Inde et de sociétés indiennes détenu par la Société.

Les impôts différés de 1,8 M\$ au 30 juin 2015 rendent compte surtout des pertes d'exploitation aux fins fiscales subies au premier trimestre de 2015 découlant du fait que la Société calcule son passif d'impôt en dollars canadiens en vertu des exigences du fisc canadien, alors que la monnaie fonctionnelle de la Société est le dollar américain. La Société n'a pas comptabilisé d'actifs d'impôt différé se rapportant principalement aux pertes d'exploitation de 7,5 M\$ et aux coûts du PAPE et des placements de 8,9 M\$.

Passif

Le montant de 0,8 M\$ à payer à des parties liées au 30 juin 2015 tenait compte des frais de placement de 0,4 M\$ et des frais de consultation de 0,3 M\$ à payer à Fairfax au titre de certaines dépenses payées par Fairfax pour le compte de la Société.

Valeur liquidative

	<u>30 juin 2015</u>
Actif net	1 007 892 366 \$
Nombre d'actions ordinaires en circulation	106 678 879
Valeur liquidative par action	9,45 \$

Placements

La composition du portefeuille de placements de la Société est la suivante :

	<u>30 juin 2015</u>		
	<u>Inde</u>	<u>États-Unis</u>	<u>Total</u>
Bons du Trésor américain	-	269 575 493	269 575 493
Obligations d'État – Inde	88 947 263	-	88 947 263
Obligations de sociétés indiennes	573 773 736	-	573 773 736
Fonds d'investissement	48 509 935	-	48 509 935
Total	<u>711 230 934</u>	<u>269 575 493</u>	<u>980 806 427</u>

Au 30 juin 2015, la Société avait investi dans des titres auxquels avait été décernée la note « qualité investissement » ou une note plus élevée par une agence de notation désignée (DBRS Limited, Standard & Poor's Ratings Service (« S&P »), Fitch Inc. et Moody's Investors Service Inc. (« Moody's »)) ou par des filiales ou des entreprises affiliées d'une telle agence. Le portefeuille de placements de la Société comprend des bons du Trésor américain notés Aaa par Moody's et AA+ par S&P, des obligations d'État de l'Inde notées Baa3 par Moody's et BBB par S&P, des obligations de sociétés indiennes notées AAA par des filiales d'une agence de notation désignée et des fonds d'investissement non notés.

La Société est à la recherche d'occasions d'investissement en Inde et réorientera le capital dans des placements indiens lorsque de telles occasions seront identifiées. Se reporter à la rubrique « Expansion des activités » du présent rapport de gestion pour plus de renseignements sur les acquisitions récentes.

Gestion des risques financiers

Les risques auxquels la Société est exposée et les processus qu'elle a mis en place pour gérer ces risques sont présentés à la note 9 (« Gestion des risques financiers ») des états financiers consolidés intermédiaires pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015.

Situation de trésorerie et sources de financement

Au premier semestre de 2015, la Société a dégagé un produit brut de 1,06 G\$ du PAPE et des placements privés. Les frais d'émission de 41,0 M\$ étaient composés principalement d'honoraires versés aux preneurs fermes des actions à droit de vote subalterne. Pour une analyse des achats de placements, se reporter à la rubrique « Résumé de l'état consolidé de la situation financière » du présent rapport de gestion.

	<u>Premier semestre 2015</u>
Activités d'exploitation	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments ci-dessous	278 683
Achats nets de placements	(1 016 620 124)
Activités de financement	
Émission d'actions à droit de vote subalterne	766 788 790
Émission d'actions à droit de vote multiple	299 999 990
Frais d'émission	(40 963 448)
Augmentation de la trésorerie	<u>9 483 891</u>

La Société est d'avis qu'elle dispose d'un fonds de roulement suffisant pour exercer ses activités. La Société utilise sa trésorerie principalement pour faire des placements et pour payer les charges connexes.

Transactions entre parties liées

Les transactions de la Société avec des parties liées sont présentées à la note 10 (« Transactions entre parties liées ») des états financiers consolidés intermédiaires pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015.

Données sur les actions en circulation

Au 30 juin 2015, Fairfax India avait 76 678 879 actions à droit de vote subalterne et 30 000 000 d'actions à droit de vote multiple en circulation (un total de 106 678 879 actions réellement en circulation). Chaque action à droit de vote subalterne confère à son porteur un vote à toutes les assemblées des actionnaires, sauf aux assemblées distinctes des porteurs d'une autre catégorie d'actions. Chaque action à droit de vote multiple confère à son porteur 50 votes à toutes les assemblées des actionnaires, sauf aux assemblées distinctes des porteurs d'une autre catégorie d'actions. Les actions à droit de vote multiple ne sont pas négociées en bourse.

Obligations contractuelles

Aux termes de la convention sur les services de conseils en placement, la Société et ses filiales ont l'obligation contractuelle de verser des frais de placement et de consultation et, s'il y a lieu, une commission en fonction du rendement. Ces frais varieront selon la valeur liquidative de la Société.

Pour le deuxième trimestre et le premier semestre clos le 30 juin 2015, la Société a engagé des frais de placement et de consultation s'élevant respectivement à 1 233 677 \$ et à 2 089 178 \$.

La commission en fonction du rendement porte sur la période du 30 janvier 2015 au 31 décembre 2017 et sur chaque période de trois années consécutives par la suite, et elle est correspond, sur une base cumulative, à 20 % de toute augmentation de la valeur liquidative (y compris les distributions) supérieure à une augmentation annuelle de 5 %. La Société a déterminé que la commission en fonction du rendement pour le deuxième trimestre clos le 30 juin 2015 ne s'appliquait pas.

Énoncés prospectifs

Le présent rapport intermédiaire peut contenir de l'information de nature prospective au sens prescrit par les lois sur les valeurs mobilières applicables. Ces énoncés prospectifs peuvent concerner les perspectives d'avenir de la Société et des événements ou des résultats attendus et ils peuvent comprendre des énoncés au sujet de la situation financière, de la stratégie d'affaires, de la stratégie de croissance, des budgets, de l'exploitation, des résultats financiers, des impôts, des dividendes, des projets et des objectifs de la Société. Plus précisément, les énoncés se rapportant aux résultats, à la performance et aux réalisations futures ainsi qu'aux occasions d'affaires potentielles ou avérées ou au marché indien sont des énoncés prospectifs. On reconnaît dans certains cas les énoncés prospectifs à l'emploi de mots et expressions comme « projets », « s'attendre à » ou « ne pas s'attendre à », « prévoir », « budget », « estimations », « prévisions », « avoir l'intention de » ou « ne pas avoir l'intention de », ou « croire », ou à des variations de ces termes et expressions selon lesquels certaines mesures, certains événements ou résultats « peuvent », « pourraient » ou « pourront » être prises, « survenir » ou « être atteints », respectivement.

Les énoncés prospectifs reposent sur les avis et les estimations de la Société à la date du présent rapport intermédiaire et ils sont sujets à des risques, à des incertitudes, à des hypothèses et à d'autres facteurs connus et inconnus et peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, la performance ou les réalisations diffèrent de façon importante de ceux qui sont exprimés ou suggérés par ces énoncés prospectifs. Ces facteurs peuvent comprendre, sans s'y limiter : l'imposition de la Société et de ses filiales, une perte considérable de capital, la nature à long terme des placements, un nombre limité de placements, la concentration géographique des placements, l'absence potentielle de diversification, les fluctuations des marchés de capitaux, le rythme de placement, le risque lié au contrôle ou à l'exercice d'une influence notable, les placements minoritaires, le classement des placements de la Société et la subordination structurelle, les placements ultérieurs, les remboursements anticipés de placements en titres de créance, les risques liés à la cession de placements, les financements-relais, la fiabilité des principaux dirigeants, l'effet des commissions, le fait que la commission en fonction de la performance pourrait inciter Fairfax à faire des placements spéculatifs, le risque lié à l'exploitation et le risque financier que comportent les placements, l'affectation du personnel, les conflits d'intérêts possibles, le risque que représente pour la Société l'inconduite d'un employé du conseiller en placements, les méthodes d'évaluation qui reposent sur des jugements subjectifs, les actions en justice, les fluctuations du change, les risques liés aux dérivés, les avantages et les risques inconnus des placements futurs, le risque que des ressources soient consacrées inutilement à la recherche d'occasions de placements qui n'aboutiront pas, le risque que les informations concernant les sociétés à capital fermé étrangères dans lesquelles des investissements sont effectués ne soient pas disponibles ou ne soient pas fiables, l'illiquidité des investissements, un marché concurrentiel pour des occasions d'investissement, l'utilisation d'un levier financier, le risque d'investir dans des entreprises endettées, la réglementation, les restrictions concernant les placements et le rapatriement des capitaux, les restrictions concernant le regroupement, les restrictions concernant les titres de créance, les directives en matière de tarification, les marchés émergents, les exigences en matière d'information d'entreprise, de gouvernance et de réglementation, les risques liés aux lois et à la réglementation, la volatilité des marchés indiens de valeurs mobilières, les facteurs politiques, économiques, sociaux et autres, le risque lié aux questions de gouvernance, la loi de l'impôt de l'Inde, les modifications apportées aux lois, le risque lié à la constitution d'un établissement permanent, etc., le respect des droits, le risque lié aux petites entreprises, la diligence raisonnable et la gestion d'entités d'investissement potentielles, le risque lié à l'économie de l'Asie, le risque lié à la dépendance à l'égard des partenaires commerciaux, les risques de catastrophe naturelle, le risque lié à la dette de l'État et le risque économique. D'autres risques et incertitudes sont décrits dans la notice annuelle de la Société

datée du 30 mars 2015, disponible sur SEDAR (www.sedar.com) et sur le site Web de la Société (www.fairfaxindia.ca). Cette liste des facteurs et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur la Société ne saurait être considérée exhaustive, mais chacun de ces éléments doit être soigneusement pris en considération.

Bien que la Société ait tenté de cerner les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux qui sont contenus dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient aussi faire en sorte que les résultats diffèrent des prévisions, des estimations ou des attentes de la Société. Rien ne garantit que ces énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats réels et les événements futurs pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans ces énoncés. Le lecteur est par conséquent prié de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. La Société ne s'engage pas à mettre à jour aucun énoncé de nature prospective ci-inclus, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

FAIRFAX INDIA
